

## « Développer en priorité le parc Léonard-de-Vinci »

Entretien avec Philippe Naudin, Conseiller municipal chargé des entreprises et du commerce

### Quels sont les enjeux de 2007 en terme de développement économique ?

Nous devons nous pencher en priorité sur la ZAC Léonard-de-Vinci, qui bénéficie d'une situation stratégique. Cette ZAC serait en voie d'achèvement si l'E.P.A. avait fait preuve d'un peu de diligence et de bon sens. Mais grâce aux collaborateurs de la commune, nous sommes enfin en phase de commercialisation. Notre plus grand souci vient actuellement des surfaces de bureau pour lesquels l'aménageur public s'était engagé pour 16 000 m<sup>2</sup>, prévision ramenée à 0 !

### Et qu'en est-il de l'offre commerciale ?

Avec l'achèvement de l'espace situé au sud de la gare RER, l'offre commerciale deviendra plus forte. Corrélativement, notre commune franchit un seuil en terme démographique et nous devenons, avec notre gare RER, un pôle d'attraction pour les communes limitrophes jusque là plus attirées par Lagny-sur-Marne. Notre souci reste la cohérence entre le Sud et le Nord RER qui doivent former un centre-ville commercialement puis-



Philippe Naudin, Conseiller municipal chargé des entreprises et du commerce

sant. A terme, l'objectif est également d'utiliser la façade autoroutière pour doter la ville de structures commerciales dont l'emprise est incompatible avec le cœur de ville. Je pense notamment à des commerces tournés vers le loisir qui manquent encore à Bussy.

### Un mot sur la zone d'activités de la Rucherie: où en est-on ?

Le site de la Rucherie, en bordure d'autoroute, représente une superficie de 80 ha que la ville souhaite dédier aux entreprises. Le schéma directeur de la région Ile-de-France prévoit, quant à lui, d'y maintenir une zone agricole, ce qui compromettrait durablement l'équilibre budgétaire de la commune.

Sa réalisation nécessite un nouvel échangeur autoroutier que la saturation du premier rend de toute façon inévitable. Reste qu'il n'entre pas dans les compétences de la commune

d'intervenir sur le réseau autoroutier. Gageons qu'un sursaut d'orgueil poussera l'aménageur public à faire preuve de célérité dans l'édification de cet équipement. ■

## La ZAC Léonard de Vinci bientôt dotée d'un village d'entreprises

**B**USSY SAINT-GEORGES n'en a pas fini de grandir, loin de là, puisque les prévisions créditent la commune de 22 000 habitants d'ici 2010. Cette croissance doit nécessairement s'accompagner d'un développement économique important, qui permettra à la commune d'améliorer le taux d'emploi local et de financer les infrastructures indispensables à cette poussée démographique. Il faut donc attirer de nouvelles entreprises, sans oublier de permettre aux entreprises déjà existantes de continuer leur croissance. Le succès indéniable de la zone d'ac-



tivités Gustave-Eiffel, qui a aujourd'hui atteint sa plénitude, conduit la ville à mettre l'accent sur le parc Léonard-de-Vinci. Avec près de 30

hectares constructibles, répartis en 5 lots, cette zone d'activités présente un fort potentiel de développement. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, dont celui d'un village d'entreprises. L'implantation d'un tel village composé d'une douzaine de bâtiments sera un véritable gisement d'emplois pour la ville, puisque pas moins de 300 emplois pourraient y être recensés. Cela devrait également avoir un effet boule de neige sur

le reste de la ZAC, qui verra des entreprises toujours plus nombreuses désireuses de s'y installer. C'est en tout cas l'objectif de la ville... ■